



LA GRANDE ÉCOLE
DES RESSOURCES HUMAINES
RECONNUE PAR L'ÉTAT

ACCOMPAGNONS ENSEMBLE
LES FUTURS RRH DE DEMAIN !



Précurseur de la formation en Management des Ressources Humaines, l'IGS-RH accompagne l'innovation RH depuis 45 ans. L'école travaille en lien étroit avec les entreprises, aux côtés desquelles elle forme les RH de demain, au sein de programmes équilibrés entre rigueur académique, professionnalisme et développement du savoir-être.

RECRUTEMENT ET MARQUE EMPLOYEUR

RECRUTEZ VOS FUTURS TALENTS RH ET VALORISEZ VOTRE ENTREPRISE

- Déposez vos offres de stage, d'alternance ou d'emploi sur notre plateforme www.igs-rh-alumni.com
- Optimisez vos recrutements grâce à l'accompagnement d'une équipe dédiée sur l'un de nos 3 campus (Lyon, Paris, Toulouse)
- Valorisez et faites découvrir votre entreprise, vos métiers et vos produits
- Accédez au réseau des étudiants et des alumni et facilitez votre recrutement en participant à nos journées de sélection
- Sponsorisez nos événements Ecole

PÉDAGOGIE

CONTRIBUEZ À FORMER LES TALENTS RH DE DEMAIN

- Proposez aux étudiants de travailler sur l'une de vos problématiques d'entreprise et bénéficiez de leurs expertises (Nuit des RH, Ateliers RH)
- Contribuez au développement d'une pédagogie innovante : digital learning, Business and serious Games, MOOC, capsules RH
- Devenez membre de jury, parrain de promotion, tuteur d'apprenant
- Partagez vos expériences et métiers via du mécénat de compétences, témoignage, animation de conférence



RSE

DIVERSIFIEZ VOS TALENTS, DÉVELOPPEZ VOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Valorisez vos engagements en matière de diversité, d'égalité Femmes - Hommes
- Bénéficiez de l'accompagnement de la Mission Hand' IGS pour diversifier vos actions RSE

INTERNATIONAL

FAVORISEZ LE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL

Pour éveiller leur curiosité, développer leurs perceptions et comprendre les enjeux économiques des entreprises, l'IGS-RH encourage ses étudiants à partir enrichir leurs compétences à l'international. L'école développe des partenariats avec des universités étrangères pour permettre à chaque étudiant de suivre tout ou partie de son cursus à l'étranger.

- Recrutez nos étudiants pour des contrats VIE et stages à l'international
- Intégrez leurs compétences interculturelles aux besoins de votre structure

ÉTUDES

BÉNÉFICIEZ DES ÉTUDES DE NOS ÉTUDIANTS ET DU LISPE

- Analysez les pratiques innovantes pour les promouvoir auprès de la communauté RH (par exemple, nos étudiants ont conçu et déployé une BOX RH à destination des managers de proximité dans le secteur des Biotechnologies)
- Participez aux travaux de recherche de notre Laboratoire d'Innovation Sociale et Performance Economique (LISPE)
- Partagez vos problématiques au sein d'une communauté d'acteurs RH (Comité Stratégique National, Executive Club, Club des RH)

IGS-RH

1 ÈRE FORMATION
recherchée par les entreprises

3 À 24 MOIS
pour s'ouvrir à l'International

3 sites en France :
Paris - Lyon - Toulouse

850 OFFRES

d'alternance par an,
soit environ 2 offres par étudiant.

Un réseau actif

19 000 **DIPLÔMÉS**
en France et à l'étranger

+ 45 ANS
d'expérience et d'innovations
dans les métiers du management

1 000 OFFRES

de stage par an soit environ 3 offres par étudiant

83%

des étudiants embauchés 6 mois
après le dernier jour de cours !
Septembre 2020



Pour le versement de votre taxe d'apprentissage : **N° UAI : 0754738T**

IGS-RH - 12 rue Alexandre Parodi 75010 Paris

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS :



**Responsable du service Relations
Entreprises
& Carrières**

Ouahiba LOUAFI-GIOVANAZZI
Tél. : 01 80 97 65 22
olouafi@groupe-igs.fr



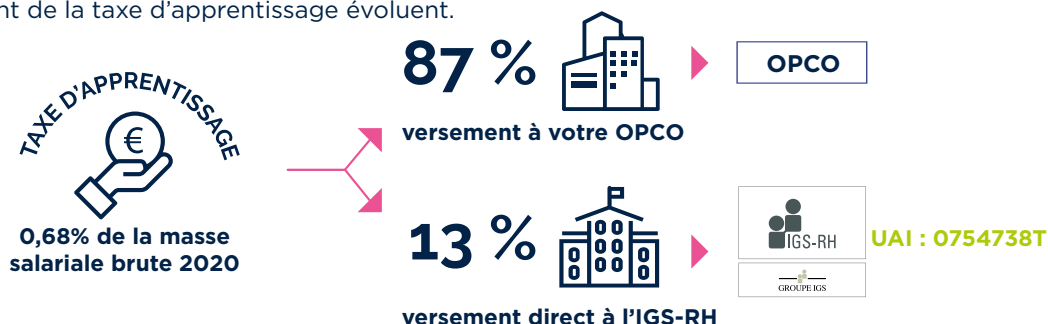
Responsable Relations Entreprises

Delphine GAUTEUR
Tél. : 01 80 97 65 19
dgauteur@groupe-igs.fr



SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2021

Avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite «Loi Avenir», le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent.



CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

L'IGS-RH est habilité à recevoir le 13%, solde de la taxe d'apprentissage. Cette année encore, participez au développement de notre école en nous versant DIRECTEMENT le 13%. Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

Votre masse salariale brute 2020 : €
 x 0,68% x 13% = €
Montant alloué à l'IGS-RH : €

Versement possible
à partir du
1^{er} janvier 2021

COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2021, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE.....
 SIRET :
 CODE APE : CODE IDCC :
 ADRESSE POSTALE
 NOM.....PRÉNOM.....
 TÉL.....
 EMAIL.....

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer un reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à dpo@groupe-igs.fr

PAR VIREMENT bordereau à retourner par mail à soldetap@groupe-igs.fr

- IBAN FR76 4255 9100 0008 0011 6574 330
- BIC : CCOPFRPPXXX
- En indiquant dans la référence du virement votre numéro de SIRET

PAR CHÈQUE à l'ordre de IGS-RH
Chèque n° :
Banque :

A retourner à l'adresse suivante :
 École IGS-RH
 Service Taxe
 1, rue Jacques Bingen
 75017 Paris

Date
Cachet entreprise

Vos contacts privilégiés :
 Ouahiba LOUAFI-GIOVANAZZI - Service Relations Entreprises
 01 80 97 65 22 - olouafi@groupe-igs.fr
 Delphine GAUTEUR - Service Relations Entreprises
 01 80 97 65 19 - dgauteur@groupe-igs.fr